

COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE GUILLIERS

EN DATE DU 25 OCTOBRE 2021

Le 25 octobre 2021, à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de GUILLIERS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de M. LEMAZURIER Joël, Maire

Présents : M. LEMAZURIER Joël, Maire, Mmes : ARSEL Magali, CERVEAUX Claudine, LE TURNIER Lydie, MEYER Laurence, POULAIN Brigitte. MM : CARRET Julien, CATHERINET David, DUBOIS Bruno, GOURVENEC David, SIMON Samuel, WILLIAM David.

Excusés : Mme SILVESTRI Christiane ayant donné procuration à Mme MEYER Laurence, M. HOSPOD Jean-Jacques ayant donné procuration à M. LEMAZURIER Joël

A été nommé secrétaire : M. Julien CARRET

Approbation procès-verbal du 30 août 2021.

Aucune remarque n'étant apportée, le procès-verbal de la séance du 30 août 2021 est adopté à l'unanimité.

1. Participation frais de fonctionnement classe ULIS 2020/2021 – Ecole St Louis Ploërmel

(Délibération N°2021_10_01)

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité l'attribution d'une subvention à hauteur à l'Ecole St Louis de Ploërmel pour la scolarisation d'un élève en classe ULIS en 2020/2021.

2. Participation Ecole de musique – année scolaire 2021/2022 Ecole Robert Desnos

(Délibération N°2021_10_02)

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de prendre en charge le financement des cours de l'Ecole de musique à l'Ecole publique, pour l'année scolaire 2021/2022. I

3. Participation sortie éducative Musée de l'officier de l'académie militaire à Coetquidan – Ecoles publique et privée

Monsieur GOURVENEC indique avoir des entrées au Musée de l'Officier de l'Académie militaire à COETQUIDAN. Il propose au Conseil Municipal de prendre en charge cette sortie éducative dans le cadre des 100 ans de l'inauguration du Monument aux Morts. Celle-ci serait proposée aux élèves des deux écoles. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le financement du voyage à hauteur de 540 €.

4. Equipement en matériel ergonomique – personnel service entretien des locaux

(Délibération N°2021_10_03)

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité l'achat de matériel ergonomique permettant de lutter contre les troubles musculo-squelettiques des agents et répondant aux normes des conditions de travail en terme de santé et sécurité au travail.

5. Achat de cimaises Salon d'Art

(Délibération N°2021_10_04)

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'acquérir un ensemble de cimaises permettant l'accroche d'œuvres durant le Salon d'Art annuel.

6. Changement du polyforme de la toiture du complexe sportif

(Délibération N°2021_10_05)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité le remplacement d'une voute d'éclairage au complexe sportif.

7. Information sur travaux en cours :

Mur du cimetière/columbarium

Monsieur le Maire informe d'une plus-value à venir pour la construction du mur du cimetière. Le Conseil Municipal accepte la réalisation de ces travaux faisant l'objet d'une décision budgétaire modificative à suivre.

Travaux de voirie hors agglomération

Monsieur le Maire informe d'une subvention exceptionnelle de 50 000 € d'aides supplémentaires du Département. Cette somme a été fléchée sur cette opération « travaux voirie 2021 » pour un total de subventions à hauteur de 80%.

Aménagement de la rue de la Hache

Le Conseil Municipal accepte la réalisation de la pose de potelets rue de la Hache par les agents des Services Techniques. c

Etat des lieux réseau eaux pluviales

Le Conseil Municipal accepte la réfection du réseau d'eaux pluviales au niveau de la rue des Courtieux.

8. Décision Budgétaire Modificative N°3 – budget principal

(Délibération N°2021_10_06)

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité une décision modificative du budget principal intégrant les travaux et achats vus précédemment.

9. Projection investissements budget 2022

Un point est fait par chaque Adjoint, Conseiller délégué ainsi que M. le Maire, au sujet des investissements à éventuellement programmer en 2022.

10. Approbation rapport d'activité Morbihan Energies

(Délibération N°2021_10_07)

Le Conseil Municipal prend acte à l'unanimité de la réception du rapport d'activité 2020 de Morbihan Energies.

11. Position sur projet éolien

(Délibération N°2021_10_08)

Monsieur le Maire informe avoir été sollicité pour l'étude d'un projet éolien sur le territoire de GUILLIERS. Il rappelle que l'ancien conseil municipal avait décidé de s'opposer aux demandes de ce type sur la commune.

Devant les demandes récurrentes des sociétés porteuses de ces projets et encore renouvelées depuis les dernières élections municipales, Monsieur le Maire souhaiterait recueillir l'avis du Conseil Municipal à ce sujet.

Bien que le développement important de l'énergie éolienne en France soit attendu pour répondre aux objectifs fixés par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte et par la Directive Européenne sur les Énergies Renouvelables, le Conseil Municipal, estime qu'il existe des alternatives individuelles en matière de protection de l'environnement, comme l'installation de panneaux photovoltaïques, moins dénaturant en terme d'impact paysager.

Il estime par ailleurs, que l'implantation d'éoliennes sur les territoires voisins a connu un essor important ces dernières années et ne voit pas l'intérêt de nouvelles implantations sur la commune. Le Conseil Municipal émet par ailleurs des doutes sur la suffisance de vent durant l'année pour un fonctionnement optimum de ces machines.

Ainsi, après en avoir délibéré, par 13 voix POUR et 1 ABSTENTION, le Conseil Municipal indique ne pas être favorable aux projets éoliens qui pourraient se présenter sur la commune et charge M. le Maire d'en informer les porteurs de projets avant toute saisine officielle sur ce point.

12. .Reprise d'activités Carrouêz, Complexe sportif

Monsieur le Maire informe de la reprise des activités au niveau de la salle du Carrouêz et du Complexe Sportif, avec l'obligation de présentation d'un passe sanitaire.

13. Cérémonie du 11 novembre

Monsieur le Maire rappelle le déroulé de la cérémonie du 11 novembre avec la présence des membres de la FNACA ainsi qu'une messe organisée avant à 10h15. Une exposition sur le thème de la guerre 14-18 est également installée salle du Conseil et à disposition du public du 11 au 14 novembre. Le 15 novembre sera réservé aux élèves des deux écoles. M. le Maire remercie M. GOURVENEK pour son implication dans la mise en place de cette exposition.

Décision à l'unanimité du Conseil Municipal de traiter à Huis Clos divers points d'information. Le public est invité à quitter la salle.

Aucune question diverse n'étant soulevée la séance est levée à 20h45

Fait à Guilliers, le 28/10/2021

Le Maire,

Joël LEMAZURIER